

Avril 2023 | Actualités des appels à projets et des appels à manifestation d'intérêt

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité des appels à projets lancés par l'État

FRANCE NATION VERTE

La mise en œuvre du Fonds Vert en 2023 prévoit une mesure «Adaptation au recul du trait de côte» qui permet notamment de cofinancer des actions de recomposition des territoires contractualisées avec l'État dans le cadre de projet partenarial d'aménagement (PPA).

— AMI Contrats de projets partenariaux d'aménagement (PPA) « recomposition spatiale des territoires littoraux »

COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de la gouvernance régionale du littoral en Nouvelle Aquitaine, et dans la continuité des précédents appels du ministère en charge de la transition écologique, il a été décidé de proposer aux collectivités littorales un appel à manifestation d'intérêt (AMI) régional « recomposition spatiale des littoraux » pour de nouveaux projets de PPA à lancer en 2023.

Date de clôture : le 14 avril 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-manifestation-d-interet-2023-contrats-de-a14424.html>

— AAP Règlements locaux de publicité intercommunaux – édition 2023

EPCI AYANT PRESCRIT OU PROJETANT DE PRESCRIRE
L'ÉLABORATION D'UN RLP INTERCOMMUNAL

Le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) organise depuis 2012 un appel à projets annuel pour soutenir financièrement des intercommunalités qui choisissent de se doter d'un RLPi.

L'examen des dossiers de candidature aura une attention particulière aux dossiers en lien avec la transition énergétique comportant des prescriptions pour les publicités lumineuses et enseignes lumineuses.

Date de clôture : le 7 juin 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.ecologie.gouv.fr/lancement-lappel-projets-2023-reglements-locaux-publicite-intercommunaux>

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ





FRANCE 2030

— AAP « Tiers-Lieux d'Expérimentation » vague 2

STRUCTURE DE SANTÉ | ACTEUR DE L'INNOVATION ET DE
L'EXPÉRIMENTATION DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Il a pour objectif de financer des Tiers-Lieux d'Expérimentation pour répondre au manque de terrains d'expérimentation de la filière du numérique en santé.

Il s'inscrit dans une perspective pluri-annuelle 2022-2026.

Il vise à financer des Tiers-Lieux d'Expérimentation pour des nouvelles solutions numériques favorisant la médecine 5P (préventive, prédictive, participative, personnalisée, pertinente). Cette action vient répondre au manque de terrains d'expérimentation, une limite identifiée au développement de la filière numérique en santé. 30 Tiers-Lieux d'Expérimentation seront ainsi sélectionnés entre 2022 et 2024.

Date de clôture : le 31 mai 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.banquedesterritoires.fr/appe-projets-tiers-lieux-d-experimentation-en-sante>



FRANCE RELANCE

— AAP « Mission Élevage et durabilité dans la péninsule ibérique »

STARTUP | SCALE-UP | PME | ETI INNOVANTE FRANÇAISE
DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE DURABLE

Il vous donne l'occasion de vous lancer sur le marché ibérique, avec la mission Élevage et durabilité - Espagne Portugal organisée dans le cadre du Plan de relance et opérée par Business France.

Il a pour objectif de vous préparer aux spécificités de ce marché, d'augmenter votre visibilité et d'initier des courants d'affaires.

Date de clôture : le 2 mai 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appe-a-projet-mission-elevage-et-durabilite-dans-la-peninsule-iberique>



C'est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

Afin de réduire les écarts de développement et de renforcer la cohésion économique et sociale entre pays et régions des États membres, l'Union européenne a créé des outils financiers, les fonds structurels. Parmi eux, le Fonds Social Européen + (FSE+), créé en 1957, constitue le principal instrument de promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. Il aide les citoyens à trouver un emploi (ou un meilleur emploi), favorise l'intégration des jeunes et des seniors exposés au chômage ou éloignés du marché du travail (personnes en situation de handicap, personnes les moins qualifiées, etc.).

En France, le FSE+ finance les projets au niveau national ou local des acteurs publics et/ou privés (État, collectivités locales, chambres consulaires, entreprises, associations, etc.) portant des projets au bénéfice des personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales.

— AAP Nouvelle-Aquitaine P2 OSA Promotion et renforcement de l'apprentissage pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

TOUT TYPE DE STRUCTURE AYANT UNE COMPÉTENCE, UNE EXPERTISE DANS LE DOMAINE | TOUT ORGANISME PUBLIC OU PRIVÉ SUSCEPTIBLE DE PROPOSER UN PROJET EN LIEN AVEC LES ACTIONS VISÉES DANS L'APPEL À PROJETS

Il vise à améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale

Cet appel à projets met l'accent plus spécifiquement sur les initiatives consacrant l'alternance et notamment l'apprentissage comme une opportunité vers une insertion professionnelle réussie.

Les actions visées :

- **Le développement et la promotion de l'apprentissage**, des formations en alternance et des contrats de professionnalisation, y compris les actions d'accompagnement vers ces dispositifs ;
- **La valorisation de la voie professionnelle** dont la production et la diffusion de ressources pédagogiques, développement de réseaux thématiques d'établissement sur des secteurs ou métiers ;
- **Les aides aux jeunes pour accéder à l'apprentissage ou à l'alternance** (équipement scolaire pour l'enseignement professionnel et équipement professionnel, hébergement, transport, etc.) et mise en relation avec les entreprises ;
- **Les actions de mobilisation des employeurs** visant à faciliter le recrutement d'alternants et d'apprentis.

Date de clôture : le 25 mai 2023.

Plus d'information sur :

<https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets/nouvelle-aquitainep2-osa-promotion-et-renforcement-de-lapprentissage-pour>

— AAP Nouvelle-Aquitaine FSE + & Prévention du décrochage scolaire et des ruptures d'alternance

TOUT TYPE DE STRUCTURE AYANT UNE COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE ET METTANT EN ŒUVRE UN PROJET SUR LE TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

L'objectif spécifique (OS) F vise à promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation.

Il met l'accent sur les jeunes scolarisés de la maternelle au lycée en risque de décrochage scolaire et sur les jeunes alternants et apprentis présentant des facteurs de rupture.

Les actions visées :

- **favoriser l'accès à l'éducation et sa continuité effective** : Prévention et lutte contre le décrochage en agissant sur tous les facteurs de risque, développement de l'école inclusive, aide à la remise à niveau des élèves sur les savoirs fondamentaux, prévention des grossesses précoces, aide à la scolarisation des enfants de foyers concernés par le mal logement, actions de coordination des acteurs du décrochage scolaire, création et diffusion de méthodes et outils pédagogiques etc.
- **soutenir la réussite des élèves, pouvant comprendre** : soutien aux établissements labellisés « cordées de la réussite » et internats d'excellence/de la réussite, prévention du décrochage universitaire en milieu scolaire en lien avec les dispositifs du Rectorat etc.
- **favoriser la réussite des apprentis et alternants (de moins de 30 ans)** : aides aux apprentis et salariés en alternance, mise en relation avec les entreprises, sécurisation des parcours en alternance, notamment dans les secteurs en tension, soutien à la mobilité transfrontalière etc.

Date de clôture : le 23 mai 2023.

Plus d'information sur :

<https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets/nouvelle-aquitainep2-osfprevention-du-decrochage-scolaire-ndeg2-et>

LE PACTE D'AMBITION POUR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

— AAP relatif à l'inclusion par le travail indépendant des personnes en difficulté d'accès à l'emploi des opérateurs en capacité de proposer des parcours intégrés, remettant au cœur le bénéficiaire, ses attentes et sa réussite



L'initiative de l'État a pour objectif :

- **D'accompagner l'augmentation constatée du nombre de créations d'entreprises**, plus particulièrement les projets des personnes fragilisées sur le marché du travail, dont les jeunes, mais ayant peu de culture entrepreneuriale et de réseaux, via le soutien au déploiement d'une offre de service d'accompagnement renforcée et de qualité ;
- **De soutenir les démarches d'accompagnement** qui contribuent aux chances de réussite et à la pérennisation des entreprises créées ou reprises et participent à la sécurisation des parcours professionnels des personnes ;
- **D'éclairer les décisions relatives aux conditions de mise en œuvre d'une offre de service d'accompagnement renforcée.**

Il vise à sélectionner des opérateurs d'envergure nationale, en mesure de permettre rapidement à un nombre significatif de personnes d'accéder à la création / reprise d'entreprise lorsqu'il s'agit de la solution pertinente pour leur projet et également soutenir la mise en œuvre d'une offre de service renforcée, adaptée à la diversité des besoins et des profils des personnes concernées.

Cette initiative vient en soutien des actions des régions, lesquelles seront associées à la sélection des projets et à leur mise en œuvre dans les territoires..

Date de clôture : le 17 avril 2023.

Plus d'information sur :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/lancement-du-deuxieme-appel-a-projets-relatif-a-l-inclusion-par-le-travail>

CULTURE

— AAP CTEAC Creuse Confluence 2023

ASSOCIATIONS | COMPAGNIES

Dans le cadre de la politique du ministère de la Culture donnant priorité à l'éducation artistique, la Communauté de communes Creuse Confluence, en partenariat avec la Commune de Gouzon, a mis en place avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine une Convention Territoriale pour la généralisation et la mise en œuvre du 100% EAC sur 3 ans.

Cet appel à projets d'Éducation artistique et culturelle en territoire Creuse Confluence s'inscrit dans le cadre de la Convention territoriale pour la généralisation et la mise en œuvre du 100% Éducation artistique et culturelle (CTEAC).

Date de clôture : le 30 avril 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/Appel-a-projets-CTEAC-Creuse-Confluence-2023>

100%
EAC

LES ENTREPRISES ET L'INTERNATIONAL

— AAP « Mission FrenchTouch Arabie Saoudite: Riyad / AIUla »

La mission FrenchTouch Arabie saoudite: Riyad / AIUla est l'occasion pour les entreprises des Industries Culturelles et Créatives (ICC) de participer au rayonnement de la France à l'étranger. Elle vous permettra de décrypter le marché saoudien et de rencontrer de futurs partenaires.

Date de clôture : le 24 avril 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/mission-frenchtouch-arabie-saoudite-riyad/alula>

ENTREPRISES CLIENTES DE BPIFRANCE OU PROSPECT DU SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES ET EXISTANTE DEPUIS AU MOINS 3 ANS



— AAP « Mission Santé pays nordiques »

STARTUP | SCALE-UP | PME INNOVANTE FRANÇAISE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Il a pour objectif de faire découvrir les opportunités Business dans les pays nordiques (Danemark-Suède) dans le secteur de la santé (Biotech, Medtech et DeepTech).

Date de clôture : le 2 mai 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-mission-sante-pays-nordiques>



— AAP Partenariats en innovation France-Singapour

Il vise des partenariats en innovation menés par des entreprises françaises et singapouriennes.

Date de clôture : le 30 juin 2023.

Plus d'information sur :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/partenariats-en-innovation-france-singapour-appel-a-projets>

STARTUP | PME | ETI
UN CONSORTIUM COMPOSÉ D'AU MOINS UNE ENTREPRISE SINGAPOURIENNE ET UNE ENTREPRISE FRANÇAISE



— Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine

